



Quotient Familial *	Enfant de Bassussarry	Enfant hors Bassussarry
	JOURNÉE	JOURNÉE
De 0 à 650 €	8 €	10 €
De 651 à 750 €	10 €	12 €
De 751 à 1000 €	12 €	14 €
De 1001 à 1500 €	15 €	17 €
+ de 1500 €	17 €	19 €

La CAF des Pyrénées-Atlantiques accompagne financièrement notre structure (Prestation de Service, CEJ, Aides à l'investissement)

* Calcul du Quotient Familial (QF) :

Revenu net imposable divisé par 12, puis divisé par le nombre de parts.

ATTENTION !!! Une pénalité de 5€ sera appliquée pour toute arrivée des parents après 18h30 au centre de loisirs.

- Pour les familles bénéficiaires de l'Aide aux Temps Libres (QF ≤ 750) de la CAF: l'aide aux temps libre (4,00 € / jour ou 2,00€ / ½ journée) est déductible de ces tarifs (**joindre le document ATL**).
- Familles nombreuses : ½ tarif à partir du 3^{ème} enfant présent au C.L.S.H.

Pour les familles non domiciliées à Bassussarry, sous réserve de disponibilité de places, un supplément de 2€/jour sera appliqué aux tarifs ci-dessus.

CENTRE de loisirs de BASSUSSARRY



Ouverture du centre
du Lundi 06 au vendredi 17 Février 2023.

DATE D'INSCRIPTION FÉVRIER 2023 :

- Pour les habitants de Bassussarry : dès le 01/01/23
- Pour les Extérieurs : dès le 18/01/2023
- **DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LE PORTAIL FAMILLE LE 30/01/2023 POUR TOUT LE MONDE**



FÉVRIER 2023 :

- Accueil uniquement à la journée
- Horaires de 7h30 à 18h30
- Arrivée entre 7h30 et 9h30 dernier délai
- Départ uniquement à partir de 17h

Des objectifs éducatifs visant l'enfant dans son développement individuel et dans sa participation sociale.

Des axes pédagogiques majeurs : L'espace temps libre doit être l'occasion d'une vie sociale avec d'autres enfants et adultes. L'important n'est pas tellement l'activité mais surtout la façon dont les enfants la vivent. Le jeu a une fonction d'apprentissage. L'activité ludique sert de préparation à la vie. Elle aide à se construire physiquement, intellectuellement et socialement.

Centre de Loisirs de Bassussarry

- Allée de Bielle Nave - 64200 BASSUSSARRY

☎ 05.59.43.38.35 ☎ 06.16.75.21.91

Site : www.bassussarry.fr

Mail : alsh@bassussarry.fr



Les demandes d'inscriptions se font **SEULEMENT** par LE PORTAIL FAMILLE.

CE QU'IL FAUT FAIRE

Le portail Famille

Nouveau!

Le service enfance jeunesse de la mairie de Bassussarry s'est doté d'un nouveau logiciel commun aux différents services (centre de loisirs et local jeunes).

CRÉER SON PROFIL SUR LE PORTAIL FAMILLE ET INSCRIRE VOTRE ENFANT SUR L'ACTIVITÉ DE VOTRE CHOIX.



Tout dossier incomplet NE SERA PAS VALIDÉ et toute inscription aux activités ne sera pas possible.

☛ *LA FACTURE* correspondant aux inscriptions devra être acquittée **SI VOUS N'AVEZ PAS CHOISI LE PRÉLÈVEMENT** au plus tard le dernier jour de présence de l'enfant. Toute réservation non annulée avec au moins **48 HEURES D'AVANCE SERA FACTURÉE.**

☛ **Aucune réservation ne pourra être enregistrée si le portail famille n'est pas créé.**



CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le C.L.S.H. communal de Bassussarry fonctionne à l'année, et ouvre ses portes les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires.

IMPORTANT *Le Centre de Loisirs est fermé les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que la dernière semaine d'Août et pendant les vacances de Noël.*

✓ Un cahier doit être rempli par les parents pour toute arrivée et départ de l'enfant au centre de loisirs.

ATTENTION : Aucun enfant n'est autorisé à **ARRIVER** tout seul le matin, ni à **PARTIR** seul directement au portail le soir (même exceptionnellement, même avec un mot des parents).

✓ Une procuration est nécessaire et obligatoire à toute personne autre que les parents venant récupérer les enfants.



Le Centre de Loisirs accueille en priorité les enfants domiciliés à Bassussarry, âgés de 3 à 14 ans.



LES HORAIRES

De 7h30 à 18h30.

• **Accueil uniquement à la journée**

- Horaires de 7h30 à 18h30
- Arrivée entre 7h30 et 9h30 dernier délai
- Départ uniquement à partir de 17h



- Déroulement d'une journée classique :
- ❖ De 7h30 à 9h30 et de 17h00 à 18h30 : accueil échelonné et temps libre organisé
- ❖ De 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 : activités.
- ❖ De 12h00 à 14h30 : repas et temps libre organisé.

Les enfants sont pris en charge par des animateurs et des éducateurs sportifs diplômés.

LES ACTIVITES

Le programme des activités mis en place par l'équipe d'animateurs, en référence aux projets éducatif et pédagogique du C.L.S.H. est affiché à la semaine.

